

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 542

Artikel: Sartre : déjà le vide
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enseignement: la réforme indispensable

A la rubrique «courrier», nous publions au début du mois de mars les réflexions d'un lecteur (son nom nous était connu, c'est la condition «sine qua non» pour qu'une contribution d'un auteur extérieur à la rédaction apparaisse dans ces colonnes) après un vif débat sur la réforme scolaire au Grand Conseil genevois.

Pourquoi le cacher, ces thèses, parues sous le titre «Enseignement genevois: le tronc, la branche et les fruits», n'avaient pas fait l'unanimité parmi les collaborateurs de DP; elles nous avaient paru pourtant assez stimulantes pour relancer un débat — indispensable à gauche — sur l'organisation de l'enseignement, d'abord à Genève, canton concerné au premier chef par les lignes en question. Une fois de plus, à travers la contribution de notre ami J.-J. Schilt, on constatera que les données concrètes de la politique de l'Instruction publique sont fort diverses en Suisse romande (divers stades des «réformes» entreprises, par exemple), même si doivent s'imposer, à la réflexion, des objectifs communs (Réd.).

«Domaine Public» a publié dans son N° 536 un étrange article d'un enseignant courageusement anonyme. P.S. laisse entendre que la direction choisie par le canton de Genève (classes hétérogènes jusqu'à la fin de la 6^e année, suivies d'un cycle d'orientation de trois ans divisé en sections qui pourraient être remplacées, dans le cadre de la réforme II, par un «tronc commun» prolongeant les classes hétérogènes pour certaines branches) est fautive et qu'il serait préférable d'imaginer un Cycle d'orientation (CO) basé sur des sections bien identifiables.

Dans le canton de Vaud, les partisans du système actuel se sont emparés de cette contribution — qui n'engageait nullement la rédaction de DP — pour justifier leur position et ne manquent pas de l'agi-

ter sous le nez des partisans de la création d'un cycle d'observation en 5^e et 6^e, ouvert à tous les enfants. Pensez donc, si même DP est opposé aux classes hétérogènes...

Si on examine d'un peu plus près l'article de P.S., on peut constater:

— que cet enseignant ne remet pas en cause les six premières années de scolarité en classe hétérogène (sans niveau, ni option donc);

— qu'il reconnaît que 65% des élèves sont dans des sections pré-gymnasiales au CO (dans le canton de Vaud, 25% !);

— qu'il constate que, à Genève, comme dans le canton de Vaud, la section scientifique est très sélective;

— qu'il oublie de mentionner que, pour chaque volée, la proportion des porteurs d'une maturité est à Genève le double de ce qu'elle est dans le canton de Vaud. N'est-ce pas là une donnée qui fait apparaître que le niveau moyen d'éducation est plus élevé à Genève que dans le canton de Vaud? Cette meilleure formation, qui est encore plus nette à la fin de la scolarité obligatoire, s'explique en grande partie par le fait que la sélection est moins précoce à Genève que dans le canton de Vaud.

J'aimerais que P.S. m'explique pourquoi la sélection tardive (qu'il fixe, si j'ai bien compris, à la fin de la 7^e, voire de la 9^e) serait plus dure que celle qui frappe des enfants après six ans, ou même quatre ans de scolarité, comme c'est le cas dans le canton de Vaud.

Toute sélection est dure. Elle est d'autant plus injuste qu'elle intervient plus tôt. On peut d'ailleurs se demander si c'est à l'école (qui a le rôle de former) que doit revenir la charge de trier et de sélectionner ceux qui auront à disposition l'argent et le pouvoir.

J'aimerais également que P.S. décrive un peu plus longuement son cycle d'orientation basé «sur des sections bien identifiables, chacune ayant sa spécificité, ses méthodes, ses débouchés», en insistant

sur la présentation des critères d'entrée dans ces sections.

J'aimerais enfin que P.S. examine le fonctionnement d'une école «aux sections bien identifiables», comme l'est l'école vaudoise, et comment joue pratiquement «la fluidité entre sections grâce à des classes de raccordement». Il comprendra alors pourquoi les parents qui ont les moyens offrent une école privée à leurs enfants qui n'ont pas réussi leur examen d'entrée au collège (au sens vaudois du terme) après quatre ans de scolarité primaire.

LES OBJECTIFS VAUDOIS

Les instituteurs de la Société Pédagogique Vaudoise, les enseignants primaires et secondaires de la VPOD, la gauche vaudoise (Parti socialiste et POP) mènent, depuis de nombreuses années, un combat difficile pour retarder le moment de la sélection et modifier le contenu des programmes et les méthodes; cela, non «pour masquer les différences», mais pour tenter de mettre tous les enfants au bénéfice d'une formation de base équivalente, pour éviter que l'école ne transforme en inégalités de réussite scolaire des différences de développement, d'intérêts, d'attitude.

P.S. serait-il opposé à ces objectifs?

Jean-Jacques Schilt

SARTRE

Déjà le vide

Concert de regrets dans la presse et ailleurs après la mort de Sartre. Et c'est là, déjà, qu'il nous manque. Quels mots aurait-il trouvés pour dire clairement notre désarroi et ce vide, et remettre chacun devant ses responsabilités? Comme il l'avait fait par exemple lors de la disparition de Camus en 1960: «Il y a six mois, hier encore, on se demandait: «Que va-t-il faire?»